



Ensemble vers la réussite

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

**PRÉSENTATION DU BUDGET
2018-2019**

CONSEIL DES COMMISSAIRES

27 juin 2018

PRÉSENTATION DU BUDGET 2018-2019

Mesdames, Messieurs les commissaires,

Pour une deuxième année consécutive, le ministère nous annonce de bonnes nouvelles, des investissements en éducation, par l'introduction de la stratégie 0-8 ans, la stratégie numérique et la poursuite du Plan pour la réussite 2017-2022. Tout ça se traduit en des injections de plus de 3 million à la CSPO en 2018-2019, le tout investi dans les établissements pour la réussite de nos élèves, principalement au niveau du préscolaire et au premier cycle du primaire, mais aussi cette année en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

Malgré tout, les compressions effectuées par le passé par le ministère demeurent récurrentes dans nos budgets qui subissent toujours cette pression. Notons aussi qu'aucune indexation n'est prévue pour les autres coûts de fonctionnement non salariaux au sein de nos budgets.

Pour l'année scolaire 2018-2019, notre budget de fonctionnement prévoit des revenus et des dépenses en équilibre pour un montant total d'un peu plus de 201 millions de dollars, soit une augmentation de près de 17 millions par rapport au budget déposé l'an dernier. Le tout bien entendu en conformité avec les règles prescrites par le Ministère.

Notre budget s'appuie sur les règles budgétaires du MEES et intègre les orientations adoptées par le Conseil des commissaires. Celles-ci sont intégrées dans le cadre budgétaire adopté en avril dernier et disponible sur notre site Internet.

La CSPO est en croissance constante de clientèle depuis déjà plusieurs années. Cette année encore, suite au travail acharné des différents acteurs de notre organisation, nous procéderons à l'ouverture d'un nouveau bâtiment de niveau préscolaire et primaire. Un total de sept nouvelles écoles et de cinq agrandissements en huit ans. Nous débuterons aussi en 2018-2019 la construction d'une nouvelle école primaire et de deux écoles secondaires.

De grands défis et de grands chantiers nous attendent donc encore dans les années à venir.

Au niveau de la taxation scolaire, suite à de nombreuses représentations effectuées principalement par les élus de l'Outaouais, un projet de Loi modifiant la *Loi sur l'instruction publique* a finalement été adopté en mars dernier. Celui-ci vise à réduire l'iniquité de taxation entre les contribuables d'une même région administrative et à freiner l'exode de contribuables entre commissions scolaires linguistiques.

Le tout entraîne des modifications ayant un impact positif majeur sur les contribuables de l'Outaouais, tout d'abord en fixant un taux unique de taxe régionale pour l'ensemble des 5 commissions scolaires de l'Outaouais (francophones et anglophone). Ce taux sera de 0,13694 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 2018-2019 (taux de la CSPO en 2017-2018 était de 0,25931 \$). De plus, le premier 25 000 \$ d'évaluation ne sera plus imposable. Les contribuables de la CSPO pourront donc voir leur compte de taxe scolaire réduit en moyenne de près de 50 % (une économie d'environ 340 \$ pour une résidence évaluée à 250 000 \$).

La facturation des taxes scolaires pour l'année financière 2018-2019 sera datée du 1^{er} août 2018 et un encart énonçant sommairement ces changements y sera joint.

Voici maintenant les grandes lignes du budget 2018-2019 de la CSPO.

Les prévisions de revenus se présentent comme suit :

	Montant	%
Allocations du ministère	140 449 468 \$	70 %
Taxe scolaire et tenants lieu de taxe	42 784 069 \$	21 %
Revenus des établissements	16 186 564 \$	8 %
Autres sources	1 635 390 \$	1 %
Total des revenus	201 055 491 \$	

Les dépenses prévues pour chacun des secteurs d'activité sont les suivantes :

	Montant	%
Dépenses du secteur préscolaire-primaire-secondaire	145 362 423 \$	72 %
Dépenses du secteur des adultes et de la formation professionnelle	20 677 338 \$	10 %
Dépenses des services	11 400 493 \$	6 %
Dépenses du transport scolaire	8 621 636 \$	4 %
Dépenses d'investissement et service de la dette	14 993 601 \$	8 %
Total des dépenses	201 055 491 \$	

En conclusion, l'exercice de planification budgétaire, réalisée de façon rigoureuse fait état de la situation financière prévue pour l'année scolaire à venir.

Fort de l'appui du Comité de vérification, je vous recommande l'adoption du budget 2018-2019 tel que soumis.